

Communiqué de presse



Restitution intégrale de la réserve prudentielle : Les fédérations hospitalières saluent le premier pas en matière de respect des engagements.

Paris le 4 décembre - Les 4 fédérations hospitalières, FEHAP, FHF, FHP, Unicancer, saluent la décision de la ministre des Solidarités et de la Santé de restituer l'intégralité des crédits hospitaliers mis en réserve pour 2018, et de respecter ainsi les engagements de rendre aux établissements de santé des crédits qui leur reviennent en raison de la sous-exécution de l'Objectif national des dépenses de l'Assurance maladie (ONDAM). Pour autant, cette décision n'est qu'un juste retour aux établissements de santé de crédits relevant de leur enveloppe, ces derniers ayant largement rempli leur part du contrat et totalement respecté leur sous-objectif de l'ONDAM.

Compte-tenu des graves difficultés économiques auxquelles sont confrontés les établissements de santé aussi bien publics que privés, la restitution de ces crédits était vitale.

Elle témoigne de la reconnaissance par Agnès Buzyn du travail accompli par les professionnels de santé dans un contexte économique et social tendu et de sa volonté de tenir les engagements gouvernementaux. Les Fédérations apprécient cette démarche comme un signe de confiance envers les établissements de santé.

Dans un même état d'esprit, elles attendent également dans les mois à venir la restitution de la sous-exécution de l'ONDAM hospitalier et médico-social.

Les fédérations hospitalières renouvellent également la demande qu'elles ont récemment formulée ensemble d'une augmentation à minima de 1% des tarifs hospitaliers, qui tient ainsi compte de la hausse de l'inflation et des prévisions réalistes de leur activité.

Après six années de baisses ininterrompues, les tarifs sont devenus incompatibles avec les enjeux de santé chers aux Français. Les établissements ont plus que jamais besoin de retrouver des marges de manœuvre pour remplir leurs missions au service des patients, pour investir dans l'avenir et pour mener de vraies politiques sociales.

Les Fédérations hospitalières rappellent que les établissements ont aujourd’hui un besoin urgent de moyens en attendant que les effets de-« Ma santé 2022 » ne commencent à se faire sentir.

A propos de la FEHAP :

La FEHAP en chiffres, c’est plus de 4 600 établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux gérés par plus de 1600 organismes gestionnaires (associations, fondations, congrégations, mutuelles, organismes de retraite complémentaire et de prévoyance), plus de 246 600 lits et places, 280 000 professionnels pour 2,5 millions de personnes accueillies chaque année (www.fehap.fr). La FEHAP est la fédération de référence du secteur Privé Non Lucratif présente, depuis 80 ans, dans tous les champs de la protection sociale.

Contact presse :

Jean-Baptiste BOUDIN-LESTIENNE
Directeur adjoint de la communication et des relations institutionnelles
01 53 98 95 30/ 06 14 07 82 14
Jean-Baptiste.Boudin-Lestienne@fehap.fr

A propos de la Fédération hospitalière de France (FHF)

La FHF représente 4 800 établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, représentant 15 millions d’hospitalisation par an, la moitié des places d’EHPAD, ainsi que les établissements assurant la prise en charge du handicap.

La FHF s’est construite autour de valeurs partagées : égal accès à des soins de qualité pour tous ; innovation et d’excellence dans les soins et l’accompagnement, enseignement et recherche ; continuité de la prise en charge.

La FHF réunit en son sein des hôpitaux de tailles différentes – centres hospitaliers locaux, centres hospitaliers généraux, centres hospitaliers universitaires, établissements spécialisés en santé mentale – ainsi que des Ehpad et des établissements assurant la prise en charge du handicap. Elle défend l’autonomie des établissements hospitaliers et médico-sociaux, gage d’une adaptation intelligente aux réalités du terrain.

Elle travaille à la création d’un véritable service public de santé réunissant dans chaque territoire les professionnels des secteurs sanitaires et médico-sociaux afin d’améliorer la cohérence des parcours de soins et de vie.

www.fhf.fr

Contact presse FHF : Camille TROCHERIE - 01 44 06 85 21 - c.trocherie@fhf.fr

A propos de la FHP

La Fédération de l’Hospitalisation privée (FHP) regroupe 1.000 cliniques et hôpitaux privés qui assurent chaque année la prise en charge de 8,5 millions de patients. Environ 150.000 salariés (personnels de soins, administratifs et techniciens) travaillent dans les établissements de santé privés et 40.000 médecins y exercent. Les cliniques et hôpitaux privés prennent en charge :

- 57% des interventions chirurgicales
- près de 68 % de la chirurgie ambulatoire
- 2,3 millions de passages dans 130 services d’urgences
- Un accouchement sur quatre
- Près d’un tiers (32,5) des soins de suite et de réadaptation
- Plus de 17% des hospitalisations psychiatriques
- 20% de l’activité d’Hospitalisation à domicile (HAD).

www.fhp.fr

Contact presse : Benjamin AZOGUI
Direction de la communication
benjamin.azogui@fhp.fr 01 53 83 56 88 / 06 27 20 18 49

A propos d'Unicancer

Unicancer est l'unique réseau hospitalier français dédié à 100 % à la lutte contre le cancer et la seule fédération hospitalière nationale dédiée à la cancérologie. Il réunit 18 Centres de lutte contre le cancer (CLCC), établissements de santé privés à but non lucratif, répartis sur 20 sites hospitaliers en France. Les CLCC prennent en charge plus de 516 000 patients par an (en court-séjour, HAD et actes externes).

Unicancer est aussi le premier promoteur académique d'essais cliniques, en oncologie, à l'échelle européenne. Reconnu comme leader de la recherche en France, le réseau Unicancer bénéficie d'une réputation mondiale avec la production d'un tiers des publications internationales en oncologie (source : étude bibliométrique/ Thomson Reuters).

Les 18 CLCC et la direction R&D d'unicancer sont certifiés Iso 9001 pour leur recherche clinique.

Au total 569 essais cliniques (inclusions ou suivis) sont promus en 2017 par le réseau Unicancer, plus de 15% des patients des CLCC sont inclus dans les essais cliniques et plus de la moitié des PHRC dévolus aux CLCC.

>> Suivez-nous : www.unicancer.fr    et découvrez [nos rapports d'activité 2017](#)

Contact presse :

Gwendoline Miguel > Chef de projet communication et relations presse

01 76 64 78 00 > 07 71 54 08 65 > g-miguel@unicancer.fr